



SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3V2

Pour assurer un traitement rapide et efficace de votre paiement :

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat. **NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.**
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.



Renseignements importants

Conditions de paiement

Votre paiement doit nous être acheminé au plus tard à la date d'échéance indiquée sur le relevé. Si vous effectuez votre paiement à une caisse, celui-ci sera inscrit à votre compte à la date à laquelle il aura été accepté à la caisse. Le paiement effectué par la poste ou à la succursale d'une banque du réseau Visa sera porté à votre compte le jour de sa réception chez Services de cartes Desjardins.

Votre paiement sert d'abord à acquitter (1) les frais de crédit, (2) le capital relatif aux achats et avances d'argent par remboursements égaux, (3) les avances d'argent et les chèques d'une période précédente, (4) les achats porteurs de frais de crédit, (5) les avances d'argent et les chèques de la période visée par le relevé, (6) les achats inscrits durant la période visée par le relevé.

Information sur les frais de crédit

Transactions courantes

a) Paiement centralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde facturé, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

b) Paiement décentralisé

- **Achats** : vous éviterez de payer des frais de crédit sur vos achats inscrits au recto à la condition de payer intégralement le solde total qui y est indiqué, au plus tard à la date d'échéance inscrite au recto. Dans le cas contraire, les frais de crédit sont calculés sur le solde quotidien moyen, depuis la date de leur inscription au relevé jusqu'à ce qu'ils soient acquittés intégralement et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.
- **Avances d'argent et chèques¹** : les frais de crédit sur les avances d'argent et sur les chèques¹ sont calculés sur le solde quotidien moyen depuis la date à laquelle la transaction a été effectuée jusqu'à la date de réception du paiement intégral et ce, au taux d'intérêt annuel en vigueur.

Financement Accord D Affaires

- **Remboursements égaux** : les frais de crédit sur les achats et les avances d'argent par remboursements égaux sont calculés mensuellement au taux d'intérêt annuel indiqué sur le relevé, selon le plan de financement contracté. Dans tous ces cas, les derniers frais de crédit, s'il y a lieu, seront calculés et inscrits sur le relevé qui suit le règlement intégral de votre compte. Aucuns frais de crédit ne sont calculés sur ceux déjà facturés.

Service de conversion de monnaie étrangère

- **Conversion de devise** : frais de 2,5 % sur les montants enregistrés au compte en devises étrangères et convertis en dollars canadiens.

¹ Chèque tiré sur le compte Visa Desjardins du détenteur.

Numéros de téléphone importants

	Région de Montréal	Ailleurs au Québec et partout au Canada
Service à la clientèle Affaires	514 397-4600	1 800 266-5662
Cartes perdues ou volées	514 397-4600	1 800 266-5662
Autres pays (frais virés)	514 397-4610	

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	31	10	2018	

NUMÉRO DE COMPTE
4530 9202 8245 1004

011216

MARIE HELENE GAGNE
 A/S MARIE HELENE GAGNE
 1881 CH DU VILLAGE
 SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD QC J0T 2B0

DATE DU RELEVÉ Jour 31 Mois 10 Année 2018

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Transactions effectuées avec la carte de : MARIE HELENE GAGNE				
				Carte : 4530 92** **** 1020
05 10	05 10	001	POSTES CANADA POST #10205ST-ADOLPHE-D'QC	371,59
10 10	10 10	002	CANADAHELPSORG DONATIO 416-628-6948 ON	75,00
12 10	12 10	003	AMZN Mktp CA*MT9VT2R72 WWW.AMAZON.CAON	680,00
20 10	22 10	004	LE MARCHÉ DU STORE/BLINDSMONTREAL QC	163,01
31 10	31 10	005	REGISTRE FONCIER QC QUEBEC QC	3,00
Total				1 292,60

Opérations au compte		4530 9202 8245 1004		
31 10	31 10	001	TRANSF CPT PRINCIP	1 292,60CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 12,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

NOUS AVONS LE FINANCEMENT QU'IL VOUS FAUT! VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION DE FINANCEMENT AVANTAGEUSE POUR VOS PROJETS? EN PLUS DE LA LIMITE RÉGULIÈRE, VOUS DISPOSEZ D'UNE SECONDE LIMITE DE CRÉDIT POUR DU FINANCEMENT ACCORD D AFFAIRES. DEMANDEZ VITE VOTRE LIMITE AU 1 800 266-5662 OU RENDEZ-VOUS SUR ACCÈS AFFAIRES POUR EFFECTUER UN DÉBOURSÉ!

ACHATS / DÉBITS	1 292,60
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
CUMUL CRÉDITS CORPO	1 292,60

LIMITE DE CRÉDIT

2 000





Desjardins

SERVICES DE CARTES DESJARDINS
CP 8601 SUCC CENTRE-VILLE
MONTREAL QC H3C 3V2

**Pour assurer un traitement rapide et efficace
de votre paiement :**

- 1) Inclure la partie supérieure de votre relevé dans l'enveloppe-réponse. Bien inscrire le montant du paiement dans l'espace prévu.
- 2) Libeller votre chèque ou mandat à l'ordre de : **Services de cartes Desjardins.**
- 3) Indiquer votre numéro de compte au recto du chèque ou du mandat.
NE PAS ENVOYER D'ARGENT LIQUIDE.
- 4) Ne pas agraffer votre chèque à la partie détachable.
- 5) Effectuer tout changement de nom ou d'adresse sur le talon de l'enveloppe-réponse.

VISA